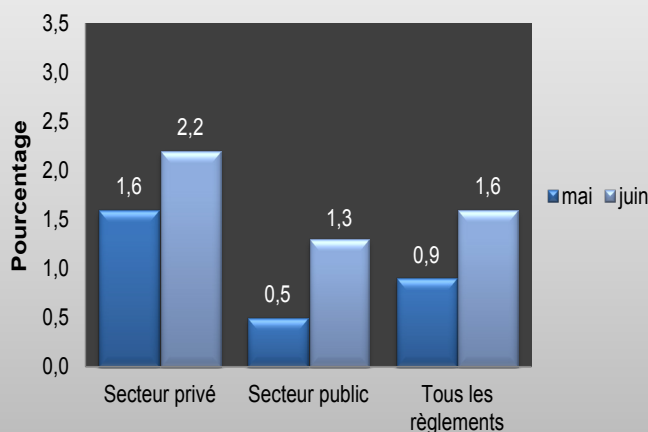


Coup d'oeil

Augmentation annuelle moyenne des salaires de base



Conventions conclues en juin

En juin, 26 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés. Ces conventions se rapportent à 10 639 employés, dont 62 % dans le secteur public (6 638).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en juin a été de 1,6 %, une hausse par rapport au taux de 0,9 % enregistré le mois précédent. Dans le secteur public, 17 conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 1,3 %, une hausse par rapport à 0,5 % enregistré en mai. Dans le secteur privé, neuf conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base étant de 2,2 %, une hausse par rapport à 1,6 % enregistré le mois précédent.

Dans ce numéro

	page
Conventions conclues en juin	1
Règlements des salaires	2
Tendances des salaires par secteur	3 - 4
Règlements du mois de juin	5 - 6
Sommaire de règlements choisis	7
Principales négociations en cours	17
Index des prix à la consommation	17

Pour les règlements en juin, l'industrie avec la plus haute augmentation annuelle moyenne de salaire de base était dans le secteur du transport, communications et services publics (un règlement de 3,0 %). La plus basse augmentation annuelle moyenne des salaires de base a été rapportée dans les services de santé et sociaux (neuf conventions pour une moyenne de 0,7 %). Dans le secteur manufacturier, il y avait huit règlements pour une moyenne de 2,0 %. Le secteur de l'administration publique et le secteur de l'éducation et services connexes ont rapporté respectivement une augmentation annuelle moyenne des salaires de base de 1,7 % pour cinq règlements, et 1,6 % pour trois règlements.

Pour plus de renseignements veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400 avenue University 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Ministère du travail

Services des règlements des différends

Règlements des salaires - juin

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne le mois courant, les trois années courantes

	JUN			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2012	2013	jan - juin 2014
			%	%	%	%
Secteur privé	9	4 001	2,2	1,2	2,3	1,8
Secteur public	17	6 638	1,3	1,4	0,5	1,5
Tous les règlements	23	10 639	1,6	1,3	1,0	1,5

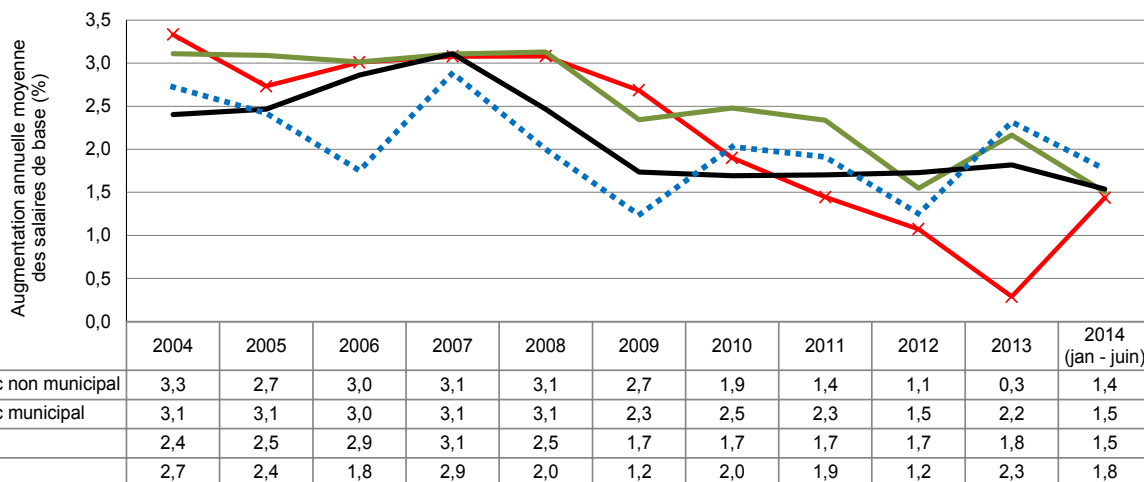
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne par industrie le mois courant, les trois années courantes

	JUN			ANNUELS		
	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne	2012	2013	jan - juin 2014
			%	%	%	%
Industries						
Primaire	-	-	-	2,1	2,1	2,5
Manufacturière	8	3 101	2,0	0,8	1,2	1,7
Construction	-	-	-	1,9	2,6	2,4
Commerce et finances	-	-	-	1,0	1,4	1,3
Transport, communications et services publics	1	900	3,0	1,9	2,1	1,6
Administration publique	5	2 307	1,7	1,4	1,1	2,4
Éducation et services connexes	3	1 816	1,6	1,2	0,0	1,4
Services de santé et sociaux	9	2 515	0,7	1,2	1,0	1,3
Autres services	-	-	-	1,4	2,1	1,7
Tous les règlements	26	10 639	1,6	1,3	1,0	1,5

Les catégories utilisées dans le tableau 2 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tendances des salaires par secteur (2004 - juin 2014)

Graphique 1 : Tendances de règlements du secteur public (ventilation : secteur parapublic non municipal / secteur parapublic municipal / fédéral) et du secteur privé

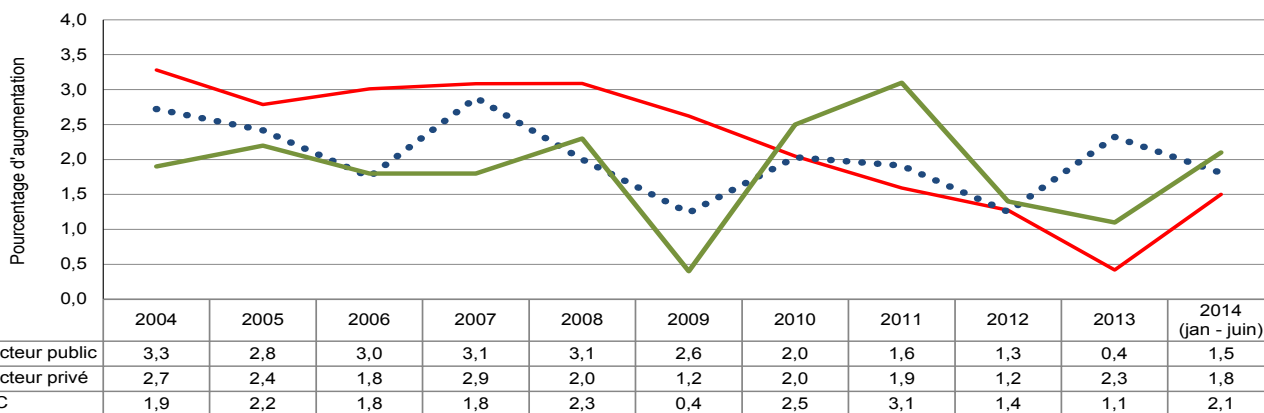


Le graphique ci-dessus illustre de l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans le secteur parapublic non municipal, le secteur parapublic municipal, le secteur public fédéral et le secteur privé en Ontario de 2004 à juin 2014.

De janvier à juin 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic non municipal était 1,4 % et l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur parapublic municipal était 1,5 %.

De janvier à juin 2014, l'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur fédéral était 1,5 %. L'augmentation annuelle des salaires de base pour le secteur privé était 1,8 %.

Graphique 2 : Tendances de l'Index des prix à la consommation et de règlements du secteur public (excluant le secteur fédéral) et du secteur privé



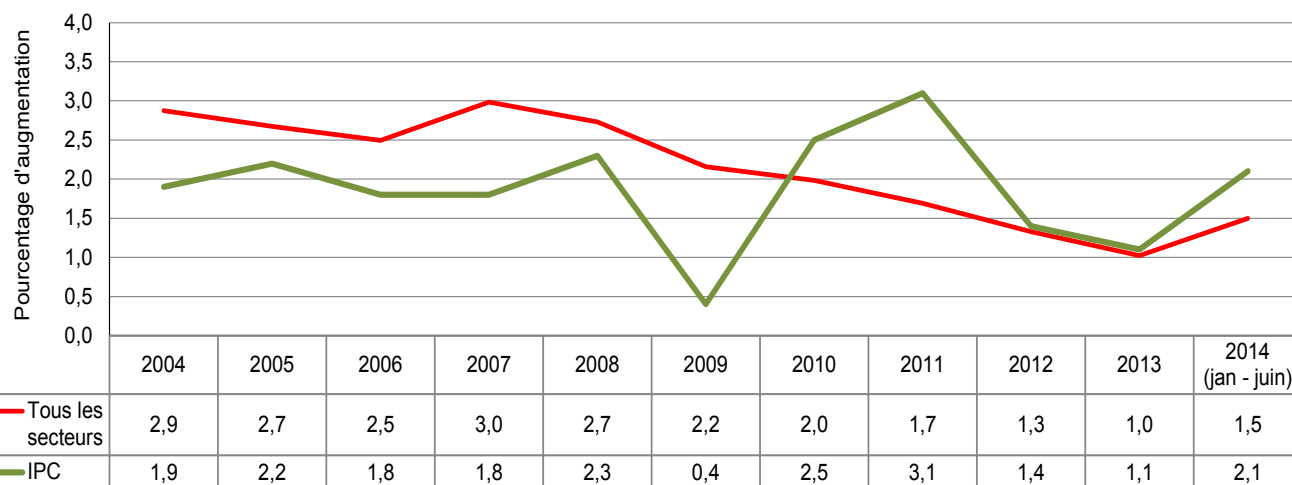
Le graphique ci-dessus illustre l'augmentation annuelle des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus pour le secteur public, le secteur privé, ainsi que l'index des prix à la consommation pour la province de l'Ontario de 2004 à juin 2014.

De janvier à juin 2014, l'augmentation annuelle moyenne de salaire de base du secteur parapublic combinée était 1,5 %. Le secteur privé était 1,8 %.

De janvier à juin 2014, l'Index des prix à la consommation en Ontario était 2,1 %.

Tendances des salaires par secteur (2004 - juin 2014)

Graph 3: Index des prix à la consommation et toutes les catégories confondues des tendances de règlement



Le graphique ci-dessus illustre l'augmentations annuelles moyenne des salaires de base prévus par les conventions touchant 150 employés ou plus dans tous les secteurs (privé, fédéral, parapublic municipal et parapublic non municipal), ainsi que l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario de 2004 à juin 2014.

De janvier à juin 2014, l'augmentation annuelle moyenne des salaires de base dans tous les secteurs était 1,5 %. De janvier à juin 2014, l'Index des prix à la consommation pour l'Ontario était 2,1 %.

Les données sur les salaires sont tirées des conventions touchant 150 employés ou plus un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Les conventions retenues ont été ratifiées du 1^{er} janvier, 2004 au 30 juin 2014 données à jour le 30 juin, 2014. L'augmentation annuelle moyenne des salaires de base est calculée sur la durée de la convention collective et exclue les paiements forfaitaires. En ce qui concerne le secteur privé, les données comprennent les estimations des primes de vie chère.

Tableau 3 : Règlements du mois de juin

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommés forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière							
Algoma Tubes Inc. (Tenaris Tube)	Métallos	1,7	1,0	1 750 \$	520	36	31-mai-2017
Canadian Bank Notes Company Limited (Bindery II)	Opérateurs- ingénieurs	2,1	2,5		170	48	30-juin-2017
Cooper-Standard Automotive (Canada)	Unifor	1,2*	1,4	700 \$ oct. 2015 500 \$ oct 2016	390	36	30-sept.-2017
Essar Steel Algoma Inc.	Métallos	2,1* ³	0,0	500 \$	497	20	31-mars-2016
Fearmans Pork Inc. A Sofina Foods Company (Burlington)	TUAC-Can	2,4 ¹	2,1		697	60	31-mars-2019
Kubota Metal Corporation (div. Fahramet)	Métallos	0,8	0,0	700 \$	273	36	31-déc-2016
Lear Corporation (Ajax)	Unifor	4,8 ⁴	7,7	1250 \$ de la prime à la signature; 750 \$ jan 2015	310	48	27-avril-2018
Mirolin Industries Corp.	Métallos	0,0	0,0	450 \$ de la prime à la signature; 450 \$ juillet 2015 450 \$ juillet 2016	200	36	30-juin-2017
Transport, communications et services publics							
Co. des chemins de fer nationaux du Canada (agents de trains et de triage) (lignes de l'Est)	Teamsters	3,0	3,0		900	36	22-juillet-2016
Administration publique							
Agence canadienne d'inspection des aliments (temps plein / temps partiel)	AFPC	1,7 ²	1,7		1 469	36	31-déc-2014
Corp. de la ville d'Oshawa (externes)	SCFP	1,4	1,5		236	33	31-déc-2016
Conseil national de recherches Canada (soutien administratif)	Employés du conseil de recherches	1,7	1,8		274	48	30-avril-2015
Conseil national de recherches Canada (administration)	Employés du conseil de recherches	1,7	1,8		190	48	30-avril-2015
Conseil national de recherches Canada (systèmes informatiques)	Employés du conseil de recherches	1,7	1,8		179	36	21-déc-2014
Éducation et services connexes							
Université Trent (personnel enseignant / bibliothécaires)	Trent University Faculty Assn	1,5 ⁵	2,0		312	36	30-juin-2016

(page suivante)

* y compris les clauses et les estimations d'indemnité de vie chère

¹ restructuration des barèmes de salaire

² rajustements pour groupes choisis autre que les métiers spécialisés

³ augmentation de salaire de 3 % dans la 2^e année si le revenu annuel ajusté des opérations au cours de l'exercice 2015 dépasse 300 000 000 \$

⁴ augmentation de salaire comprend le rattrapage du tour précédent de négociation

⁵ estimation de trois ans; révision des salaires en 3^e année; salaires en 3^e année à être déterminé

Tableau 3 : Règlements du mois de juin (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Info. sur les sommes forfaitaires	Nombre approx d'employés (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Éducation et services connexes (suite)							
Université de Windsor (aides enseignants / aides diplômés)	SCFP	1,5	1,5		940	36	31-août-2016
Université Wilfrid Laurier (bureau / commis / technique)	Wilfrid Laurier Univ Staff	1,5	1,5		564	36	30-juin-2017
Services de santé et sociaux							
Aurora Resthaven (Chatwell Seniors Housing Reit)	ACTC	0,0	0,0	1 % des heures rémunérées 1 % des heures rémunérées	250	24	31-mai-2015
Brant Centre Long Term Care Facility (Chartwell Seniors Housing Retirement)	Journaliers	0,0	0,0	1 % du taux des heures normales 1 % du taux des heures normales	215	24	31-mai-2014
Centre d'accès aux soins communautaires du Centre-Est (bureau / commis)	SCFP	0,7	0,7	0,7 % de la prime à la signature; 0,7 % le 31 mars 2015 0,7 % le 31 mars 2016 0,7 % le 31 mars 2017 0,7 % le 31 mars 2018	287	48	31-mars-2018
Centre d'accès aux soins communautaires du Centre-Ouest (tous les employés)	SCFP	0,7	0,7	0,7 % de la prime à la signature; 0,7 % le 31 mars 2015 0,7 % le 31 mars 2016 0,7 % le 31 mars 2017 0,7 % le 31 mars 2018	232	48	31-mars-2018
Centre d'accès aux soins communautaires de Champlain (bureau / commis)	SCFP	0,7	0,7	0,7 % de la prime à la signature; 0,7 % le 31 mars 2015 0,7 % le 31 mars 2016 0,7 % le 31 mars 2017 0,7 % le 31 mars 2018	171	48	31-juillet-2018
Ville du Grand Sudbury (Pioneer Manor LTC) (service / infirmier auxiliaire autorisé)	SCFP	1,7	1,5		459	36	31-mars-2016
Copernicus Lodge (service / infirmier auxiliaire autorisé / infirmier autorisé)	UIES	0,0	0,0	1 % des heures rémunérées 1 % des heures rémunérées	306	24	31-déc-2014
Centre d'accès aux soins communautaires de Mississauga Halton (tous les employés)	SCFP	0,7	0,7	0,7 % de la prime à la signature; 0,7 % le 31 mars 2015 0,7 % le 31 mars 2016 0,7 % le 31 mars 2017 0,7 % le 31 mars 2018	361	48	31-mars-2018
Centre d'accès aux soins communautaires du Sud-Ouest (bureau / commis / technique)	SCFP	0,7	0,7	0,7 % de la prime à la signature; 0,7 % le 31 mars 2015 0,7 % le 31 mars 2016 0,7 % le 31 mars 2017 0,7 % le 31 mars 2018	234	48	31-mars-2018

Sommaire de règlements choisis (Éléments monétaires principaux axés sur les renseignements disponibles)

Essar Steel Algoma Inc. et Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes, section locale 2724 (497 employés salariés)

Convention renouvelée pour 20 mois en vigueur du 1^{er} août 2014 au 31 mars 2016

- paiement forfaitaire de 500 \$ et primes de vie chère à la première année de la convention
- augmentation de salaire générale de 2 % à la deuxième année de la convention avec possibilité d'augmentation à 3 %.
- améliorations des prestations de soins de santé complémentaires pour les personnes à charge admissibles et pour les employés actifs et retraités

Centres d'accès aux soins communautaires participants et Syndicat canadien de la fonction publique, diverses sections locales (cinq conventions touchant 1 285 employés)

Partie d'un règlement de négociation centrale à l'égard de huit conventions renouvelées pour 48 mois touchant 1 648 employés, en vigueur du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018

- augmentations de salaire de 0,7 % chaque année de la convention, en plus de paiements forfaitaires

Résumé du deuxième trimestre de 2014

Durant le deuxième trimestre de 2014, 161 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 150 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 98 881 employés (tableau 4) dont 83 % (82 161) dans le secteur public. Par industrie, la majorité des employés était dans les soins de santé et assistance sociale (62 991), le transport et l'entreposage (13 135), l'hébergement et les services de restauration (6 598) et l'administration publique fédérale (2 821) (tableau 7).

Rajustements de salaires

Les règlements du deuxième trimestre (tableau 4) prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,4 %, une baisse de 1,7 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était 1,4 % par rapport à 1,7 % au trimestre précédent. Le secteur privé a rapporté une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,7 %, une baisse de 1,8 % rapporté au trimestre précédent. Les industries ayant les plus hautes augmentations annuelles moyennes de salaire dans le deuxième trimestre (tableau 7) étaient dans la fabrication de boissons et de produits du tabac (3,9 %), la fabrication de matériel de transport (3,2 %), et la fabrication de produits métalliques (2,7 %). Les rajustements de salaire pour les industries ayant une haute concentration des employés étaient de 1,3 % dans les soins de santé et assistance sociale (62 991), 0,4 % dans le secteur du transport et entreposage (13 135), et 1,3 % dans le secteur de l'hébergement et services de restauration (6 598) (tableau 7).

Durant le deuxième trimestre de 2014, environ 84,1 % (83 129) de tous les employés (tableau 5) ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1,0 % à 1,9 % par rapport à 5,6 % (5 506) qui ont reçu des augmentations variant de 2,0 % à 2,9 %. Dans le secteur public, 90,9 % (74 665) des employés étaient couverts par des conventions avec des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1,0 % à 1,9 % par rapport à 50,6 % (8 464) des employés du secteur privé. Dans le secteur privé 27,6 % (4 616) des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 2,0 % à 2,9 %, par rapport à 1,1 % (890) des employés du secteur public.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le deuxième trimestre de 2014 (tableau 9), 61,2 % (60 551) étaient couverts par des conventions de deux ans. Dans le secteur privé, les conventions de trois ans étaient les plus communes, couvrant de 34,1 % (5 704) des employés; mais les conventions de quatre ans couverts le plus grand nombre d'employés à 35,5 % (5 940). Dans le secteur public, 72,4 % (59 448) des employés étaient couverts par des conventions de deux ans et 18,2 % (14 942) étaient couverts par des conventions de quatre ans. Environ 41,2 % (2 389) des employés du secteur manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans et 63 % (59 448) des employés du secteur non manufacturier étaient couverts par des conventions de deux ans.

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 3,4 mois dès le début des négociations, par rapport à 7,9 mois dans le secteur public (tableau 12).

Parmi tous les règlements conclus durant le deuxième trimestre de 2014, 17 conventions touchant 7,8 % des employés (7 735) ont été conclues directement par les parties par rapport à 47 conventions touchant 28,6 % des employés (28 349) qui ont été conclues en conciliation, négociation post-conciliation ou de la médiation. Quatre-vingt-quatorze conventions touchant 62,7 % des employés (61 967) ont été conclues par arbitrage et trois conventions ont été conclues après un arrêt de travail (tableau 13).

Dans le secteur public, 22,7 % des employés (18 682) ont conclu des règlements en conciliation, négociation post-conciliation ou de la médiation, par rapport à 3,3 % des employés (2 689) qui s'établit par négociation directe. Dans le secteur privé, environ 57,9 % des employés (9 667) ont conclu des conventions en conciliation, négociation post-conciliation ou de la médiation, tandis que 30,2 % des employés (5 051) ont conclu des règlements par négociation directe.

Négociation à venir

Les négociations principales qui se poursuivent au troisième trimestre de 2014 touchent le gouvernement fédéral, les municipalités, les commissions des services policiers, les maisons de soins de longue durée, les universités, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, le Council of Academic Hospitals of Ontario, l'Association canadienne des annonceurs, le Pharma Plus Drugmarts, la Société canadienne des postes et le Securitas Canada Ltd.

Les conventions principales expirant au cours du troisième trimestre de 2014 comprennent le Great Blue Heron Gaming Corporation. Dans le secteur public, les expirations principales incluent le Conseil des employeurs des collèges, les conseils scolaires et les universités.

Arrêts de travail

Durant le deuxième trimestre de 2014, 20 arrêts de travail ont été signalés sous la juridiction de l'Ontario, par rapport à 21 de la même période en 2013. Les arrêts de travail pendant le deuxième trimestre 2014 ont impliqué 3 110 employés et entraîné la perte de 55 950 jours-personnes, par rapport à 9 566 employés et à 178 110 jours-personnes pendant la même période en 2013 (tableaux 14 et 15).

De janvier à juin 2014, 10 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une hausse par rapport aux huit signalés pendant la même période en 2013. Le secteur non manufacturier a signalé 10 arrêts de travail aussi, par rapport à cinq rapporté pendant la même période en 2013. Dans le secteur de la construction, aucun arrêt de travail n'a été signalé au cours de la première moitié de 2014, comparativement à huit signalés pour la même période en 2013. Au cours du deuxième trimestre de 2014, les arrêts de travail ont entraîné une perte de travail estimé à 0,01 % du temps de travail total en Ontario (tableaux 16 et 17).

Tableau 4 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), le deuxième trimestre de 2013 au deuxième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Deuxième trimestre 2013									
Secteur privé	91	96 200	2,5	2	472	1,1	89	95 728	2,5
Secteur public	76	45 969	1,8	2	4 980	1,6	74	40 989	1,8
Toutes les conventions	167	142 169	2,2	4	5 452	1,6	163	136 717	2,3
Troisième trimestre 2013									
Secteur privé	31	19 256	1,7	3	5 934	0,7	28	13 322	2,2
Secteur public	44	32 358	1,7	-	-	-	44	32 358	1,7
Toutes les conventions	75	51 614	1,7	3	5 934	0,7	72	45 680	1,8
Quatrième trimestre 2013									
Secteur privé	35	11 352	1,8	5	1 236	0,9	30	10 116	1,9
Secteur public	103	53 912	1,1	-	-	-	103	53 912	1,1
Toutes les conventions	138	65 264	1,2	5	1 236	0,9	133	64 028	1,2
Premier trimestre 2014									
Secteur privé	41	13 249	1,8	7	4 397	2,0	34	8 852	1,7
Secteur public	42	30 643	1,7	2	931	1,7	40	29 712	1,7
Toutes les conventions	83	43 892	1,7	9	5 328	1,9	74	38 564	1,7
Deuxième trimestre 2014									
Secteur privé	36	16 720	1,7	5	1 775	1,7	31	14 945	1,7
Secteur public	125	82 161	1,4	1	918	0,7	124	81 243	1,4
Toutes les conventions	161	98 881	1,4	6	2 693	1,4	155	96 188	1,4

Tableau 5 : Distribution des augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (privé et public), deuxième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Pas d'augmentation	15	2 767	2,8	4	661	4,0	10	2 106	2,6
0,1 - 0,9 pour cent	20	6 269	6,3	5	1 939	11,6	15	4 330	5,3
1,0 - 1,9 pour cent	107	83 129	84,1	12	8 464	50,6	95	74 665	90,9
2,0 - 2,9 pour cent	15	5 506	5,6	11	4 616	27,6	4	890	1,1
3,0 - 3,9 pour cent	4	900	0,9	3	730	4,4	1	170	0,2
4,0 - 4,9 pour cent	1	310	0,3	1	310	1,9	-	-	-
Toutes les conventions	161	98 881	100,0	36	16 720	100,0	125	82 161	100,0

Tableau 6 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), le deuxième trimestre de 2013 au deuxième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Deuxième trimestre 2013									
Manufacturier	15	4 296	1,3	2	472	1,1	13	3 824	1,3
Non manufacturier	100	58 534	1,8	2	4 980	1,6	98	53 554	1,8
Construction	52	79 339	2,6	-	-	-	52	79 339	2,6
Toutes les conventions	167	142 169	2,2	4	5 452	1,6	163	136 717	2,3
Troisième trimestre 2013									
Manufacturier	12	8 926	1,1	3	5 934	0,7	9	2 992	1,8
Non manufacturier	53	36 483	1,7	-	-	-	53	36 483	1,7
Construction	10	6 205	2,5	-	-	-	10	6 205	2,5
Toutes les conventions	75	51 614	1,7	3	5 934	0,7	72	45 680	1,8
Quatrième trimestre 2013									
Manufacturier	18	5 118	1,3	5	1 236	0,9	13	3 882	1,4
Non manufacturier	116	57 581	1,1	-	-	-	116	57 581	1,1
Construction	4	2 565	2,8	-	-	-	4	2 565	2,8
Toutes les conventions	138	65 264	1,2	5	1 236	0,9	133	64 028	1,2
Premier trimestre 2014									
Manufacturier	15	3 398	1,2	4	958	1,0	11	2 440	1,2
Non manufacturier	66	40 004	1,8	5	4 370	2,1	61	35 634	1,7
Construction	2	490	2,4	-	-	-	2	490	2,4
Toutes les conventions	83	43 892	1,7	9	5 328	1,9	74	38 564	1,7
Deuxième trimestre 2014									
Manufacturier	20	5 794	1,9	4	1 425	1,5	16	4 369	2,1
Non manufacturier	141	93 087	1,4	2	1 268	1,2	139	91 819	1,4
Toutes les conventions	161	98 881	1,4	6	2 693	1,4	155	96 188	1,4

Tableau 7 : Augmentation annuelles moyennes des taux de salaires de base par industrie, deuxième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Secteur manufacturier									
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1	210	3,9	-	-	-	1	210	3,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	1	315	1,0	-	-	-	1	315	1,0
Fabrication de produits métalliques	2	400	2,7	-	-	-	2	400	2,7
Fabrication d'aliments	3	1 391	2,3	1	380	1,4	2	1 011	2,6
Fabrication de machines	1	158	0,0	1	158	0,0	-	-	-
Fabrication du papier	1	263	2,0	-	-	-	1	263	2,0
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2	590	0,8	1	390	1,2	1	200	0,0
Première transformation des métaux	4	1 440	1,5	1	497	2,1	3	943	1,2
Impression et activités connexes de soutien	1	170	2,1	-	-	-	1	170	2,1
Usines de textiles	2	394	2,0	-	-	-	2	394	2,0
Fabrication de matériel de transport	2	463	3,2	-	-	-	2	463	3,2
Total	20	5 794	1,9	4	1 425	1,5	16	4 369	2,1
Secteur non manufacturier									
Transport et entreposage	6	13 135	0,4	1	918	0,7	5	12 217	0,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	1	226	1,0	-	-	-	1	226	1,0
Commerce de gros	1	825	0,8	-	-	-	1	825	0,8
Commerce de détail	1	400	1,3	-	-	-	1	400	1,3
Services d'enseignement	5	2 298	1,5	-	-	-	5	2 298	1,5
Soins de santé et assistance sociale	101	62 991	1,3	-	-	-	101	62 991	1,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	2	612	2,3	1	350	2,7	1	262	1,7
Arts, spectacles et loisirs	2	436	1,7	-	-	-	2	436	1,7
Hébergement et services de restauration	7	6 598	1,3	-	-	-	7	6 598	1,3
Services publics	3	1 439	2,0	-	-	-	3	1 439	2,0
Administration publique fédérale	5	2 821	1,7	-	-	-	5	2 821	1,7
Administrations publiques locales, municipales et régionales	7	1 306	2,2	-	-	-	7	1 306	2,2
Total	141	93 087	1,4	2	1 268	1,2	139	91 819	1,4
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Toutes les industries	161	98 881	1,4	6	2 693	1,4	155	96 188	1,4

Les catégories utilisées dans le tableau 7 sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Tableau 8 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base pour toutes les industries, deuxième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Manufacturier	20	5 794	1,9	4	1 425	1,5	16	4 369	2,1
Non manufacturier	141	93 087	1,4	2	1 268	1,2	139	91 819	1,4
Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Toutes les industries	161	98 881	1,4	6	2 693	1,4	155	96 188	1,4

Tableau 9 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée, et par secteur, deuxième trimestre de 2014

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions d'un an	1	262	1,7	1	262	1,7	-	-	-
Conventions de deux ans	92	60 551	1,4	4	1 103	2,1	88	59 448	1,4
Conventions de trois ans	34	13 310	1,6	15	5 704	1,7	19	7 606	1,6
Conventions de quatre ans	30	20 882	1,4	13	5 940	1,6	17	14 942	1,3
Conventions de cinq ans	3	3 711	1,7	3	3 711	1,7	-	-	-
Conventions de six ans	1	165	1,1	-	-	-	1	165	1,1
Toutes les conventions	161	98 881	1,4	36	16 720	1,7	125	82 161	1,4

Tableau 10 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base selon la durée (manufacturier et non manufacturier), deuxième trimestre de 2014

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Conventions d'un an	-	-	-	1	262	1,7	-	-	-
Conventions de deux ans	4	1 103	2,1	88	59 448	1,4	-	-	-
Conventions de trois ans	8	2 389	1,0	26	10 921	1,8	-	-	-
Conventions de quatre ans	6	1 291	2,9	24	19 591	1,3	-	-	-
Conventions de cinq ans	2	1 011	2,6	1	2 700	1,3	-	-	-
Conventions de six ans	-	-	-	1	165	1,1	-	-	-
Toutes les conventions	20	5 794	1,9	141	93 087	1,4	-	-	-

Tableau 11 : Durée des négociations par secteur, deuxième trimestre de 2014

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	Conventions	Employés	Conventions	Employés	Conventions	Employés
1 - 3 mois	42	24 886	21	8 649	21	16 237
4 - 6 mois	86	61 042	11	4 071	75	56 971
7 - 9 mois	8	4 088	3	3 100	5	988
10 - 12 mois	2	961	-	-	2	961
13 mois et plus	23	7 904	1	900	22	7 004
Total	161	98 881	36	16 720	125	82 161

Tableau 12 : Durée moyenne des négociations par secteur, deuxième trimestre de 2014

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	3,4
Secteur public	7,9
Total	6,9

Tableau 13 : Étape de règlement par secteur, deuxième trimestre de 2014

	Total			Secteur privé			Secteur public		
	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%	Conventions	Employés	%
Négociation directe	12	6 450	6,5	8	5 051	30,2	4	1 399	1,7
Pré-conciliation médiation	5	1 285	1,3	-	-	-	5	1 285	1,6
Conciliation	31	9 540	9,6	16	3 755	22,5	15	5 785	7,0
Négociation post-conciliation	4	2 091	2,1	-	-	-	4	2 091	2,5
Médiation	12	16 718	16,9	7	5 912	35,4	5	10 806	13,2
Arbitrage	94	61 957	62,7	2	1 162	6,9	92	60 795	74
Arrêt de travail	3	840	0,8	3	840	5,0	-	-	-
Total	161	98 881	100,0	36	16 720	100,0	125	82 161	100,0

Tableau 14 : Arrêts de travail, janvier - juin 2013 et 2014

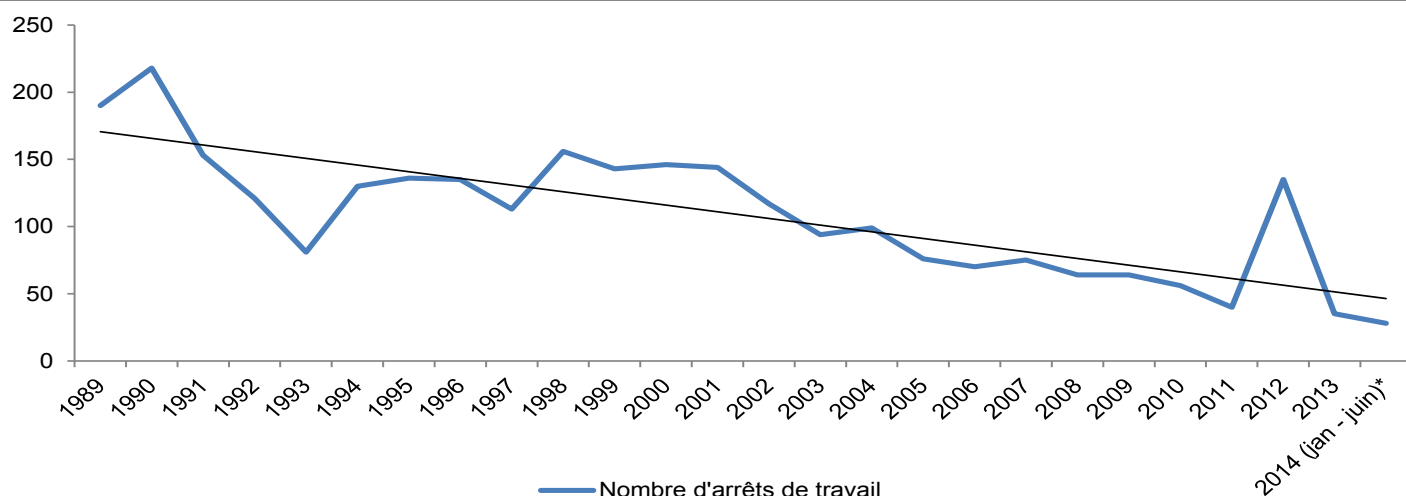
	janvier - juin 2014	janvier - juin 2013
Manufacturier	10	8
Non manufacturier	10	5
Construction	-	8
Toutes les industries	20	21

Tableau 15 : Jours-personnes perdus, janvier - juin 2013 et 2014

	janvier - juin 2014	janvier - juin 2013
Manufacturier	39 820	48 350
Non manufacturier	16 130	8 710
Construction	-	121 050
Toutes les industries	55 950	178 110

Au 30 juin 2014, 6 arrêts de travail, représentant un nombre total de 1 877 employés, ont été rapportés au mois de juillet 2014.
(Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Arrêts de travail



* préliminaire

Le nombre d'arrêts de travail ont une tendance à la baisse de 1988 à 2011. En 1990, le nombre maximal était de 218 arrêts de travail. Le nombre minimal est rapporté avec 35 arrêts de travail en 2013. Environ 50 % du nombre d'arrêts de travail pendant 2012 étaient dus aux conventions de Conseil scolaires pendant le mois de décembre. Pour la période entre janvier et juin 2014, il y avait 20 arrêts de travail couvrant 3 110 employés avec 55 950 jours-personnes perdus au total.

Tableau 16 : Arrêts de travail en Ontario, 1989- juin 2014

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05
2011	40	11 502	288	352 160	30,6	65	0,02
2012	135	65 982	489	200 600	3,0	13	0,01
2013	35	13 155	376	288 310	21,9	48	0,02
2014 (jan - juin)*	20	3 110	156	55 950	18,0	50	0,01

* préliminaire

Source: Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Tableau 17 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al	Canada	87 600	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	SCFP et al	Divers endroits	24 460	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	4 383	Diverses dates
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al	Divers endroits	56 469	Diverses dates
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al	Divers endroits	51 294	Diverses dates
Universités	SCFP et al	Divers endroits	39 395	Diverses dates
Services aux personnes ayant une déficience intellectuelle (SAE, vie communautaire / services)	SCFP, SEFPO et al	Divers endroits	31 344	Diverses dates
Divers conseils scolaires	OECTA, FEEQ, SCFP. et al	Province	275 440	31-août-2014
Association canadienne des annonceurs / Institut des communications et de la publicité	ACTRA	Canada	11 000	30-juin-2014
Council of Academic Hospitals of Ontario	PARO	Divers endroits	4 000	30-juin-2013
Pharma Plus Drugmarts	TUAC-Can	Divers endroits	2 540	04-jan-2014
Société canadienne des postes (opérations postales / supervision)	STTP	Canada	1 350	31-mars-2014
Securitas Canada Ltd.	Syndicat des métallos	Province	2 514	30-juin-2014
Conseil des employeurs des collèges (personnel enseignant / personnel de soutien)	SEFPO	Province	19 590	31-août-2014

Au 30 juin, 2014, il y avait 418 conventions applicables à 150 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 18 : Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	avril	mai	juin	Données à ce jour			
	2014	2014	2014	2011	2012	2013	2014
Canada	2,0	2,3	2,4	2,9	1,5	0,9	1,8
Ontario	2,4	2,8	3,0	3,1	1,4	1,1	2,2
Toronto	2,7	3,1	3,2	3,0	1,5	1,2	2,4
Ottawa-Gatineau (partie Ontario)	2,0	2,4	2,7	3,0	1,3	1,0	1,8
Thunder Bay	2,5	2,9	3,0	3,1	0,9	0,9	2,2

* Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données à partir du mois de mars, juin, septembre et décembre incluent des informations trimestrielles. Les catégories utilisées dans ce présent rapport sont maintenant basées en vertu du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 150 employés ou plus, un échantillon représentant 81 % des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.

Conformément à la loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, le Ministère du Travail s'efforce de s'assurer que ses services sont offerts d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au Ministère du Travail si vous avez besoin de mesure d'adaptation pour répondre à vos besoins particuliers.